



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 102909

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur l'augmentation programmée du prix du gaz qui devrait intervenir le 1er avril 2011. Au regard de cette nouvelle hausse qui porterait à 20 % l'augmentation constatée sur un an du prix du gaz, après celle de 9,7 % intervenue au mois d'avril 2010 et de 4,7 % en juillet 2010 dernier, cette augmentation contribuerait une nouvelle fois à la dégradation du pouvoir d'achat des Français dans un contexte économique déjà difficile et à l'accentuation de l'écart des différentes catégories sociales. Il convient dès lors de s'interroger sur les raisons de ces modifications incessantes du coût de l'énergie en France et il lui demande ainsi quelles mesures le Gouvernement entend mettre en oeuvre afin de limiter autant que faire se peut de nouvelles augmentations.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102909

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2607

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)